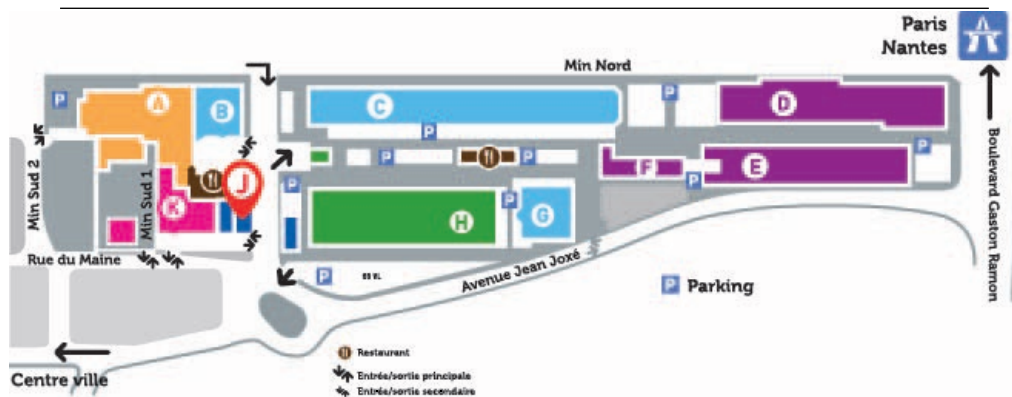




EMPLACEMENT DISPONIBLE :

BUREAUX - BATIMENT J



SITUATION DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL DU VAL DE LOIRE

Le MIN Angers Val de Loire est le marché de gros alimentaire réservé aux professionnels du commerce de proximité et des métiers de bouche pour leurs achats de produits frais. Au cœur du bassin de production du Val de Loire, c'est le lieu de promotion et de commercialisation des produits locaux. Situé à proximité du centre-ville d'Angers, le MIN est également une plate-forme logistique de distribution et un centre d'entreposage frigorifique.

DESCRIPTIF DU LOCAL

Bureaux de 151 m² situés au 1er étage du bâtiment administratif du MIN d'Angers. L'ensemble comprend :

- 7 bureaux, chacun avec climatisation, ainsi qu'une salle de réunion
- Un espace sanitaire et commun de 41 m²

CONDITIONS FINANCIERES

- Redevance annuelle :
 - 151 m² x 140 € ht/ m²
- Un espace commun de 41 m² partagé, mis à disposition gratuitement.
- Charges communes environ 4.90 €/m² par an (gardiennage, vidéo protection, propreté, éclairage extérieur, entretien des espaces verts, risques locatifs)
- Charges optionnelles : Enlèvements DIB /fibre optique
- Dépôt de garantie : (3 mois de loyer TTC toutes charges comprises)
- Taxe foncière : Exonération pour l'ensemble des concessionnaires du MIN
- Type de contrat : Contrat d'occupation précaire du domaine public /durée de 6 ans
- Particularités :
 - Chauffage : gaz (bureaux)
 - Câblage informatique : oui
 - Equipement bloc sanitaire : oui
 - Branchements EAU / EDF : sous compteur

DISPONIBILITE

- fin 2024 (à préciser)

LE MIN D'ANGERS

- Site accessible 24h/24 et sous vidéoprotection
- Gardiennage du site 24h/24 7j/7
- Parkings
- Deux restaurants
- Agence La Poste
- Salles de réunion
- Transporteurs/Logisticiens
- Fournisseur emballages pour fruits et légumes, Chambres froides en froid positif et négatif,
- Services collectifs : (Gardiennage, vidéo protection, propreté, éclairage, distribution du courrier, site internet, fibre optique)

ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur économique, qui souhaite occuper un emplacement du Marché d'Angers et de Vivy, ci-après défini. Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le règlement de consultation disponible sur demande (phase candidature, cf ci-dessous), la SOMINVAL pourra attribuer à l'opérateur économique intéressé l'emplacement visé, dont les caractéristiques essentielles sont précisées ci-après. Si un candidat supplémentaire au moins se manifeste avant la date limite de réception des candidatures, la SOMINVAL conduira la procédure de sélection préalable jusqu'à son terme et attribuera l'emplacement à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition.

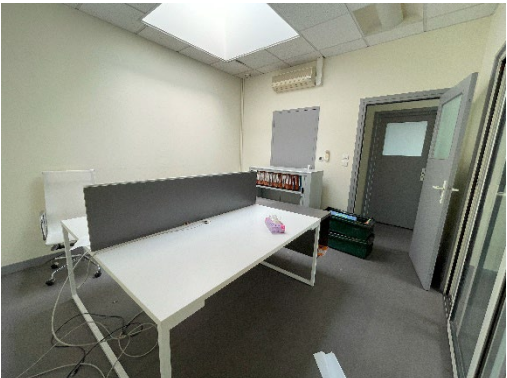
CANDIDATURE

Règlement de la consultation de la phase candidature à demander auprès de :
SOMINVAL, 12 avenue Jean Joxé - 49109 ANGERS Cedex - Tél : 02 41 31 19 19
Les dossiers de candidatures, dont le contenu est détaillé au sein du Règlement de la consultation, sont à déposer avant le 5 octobre 2024
email : somINVAL@somINVAL.fr

CONTACT

Franck BOURASSEAU (Directeur) f.bourasseau@somINVAL.fr - Anna GINTRAND (Resp. Commerciale) a.gintrand@somINVAL.fr

Photos – local de 151m²



Plan

A noter : Toute précision technique complémentaire, incluant la consultation des plans ou la visite de l'emplacement concerné, peut être demandée auprès des contacts référencés dans le présent avis.

